

Séance du 9 Décembre 2003

L'an deux mil trois le neuf Décembre à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Paul UGUEN, Maire.

Présents : M. Paul UGUEN, Maire, M. Pierre MENEZ, 1er Adjoint, M. Daniel FUSTEC, 2ème Adjoint, M. André RIOU 3ème Adjoint, Mme Martine CUEFF, Cinquième Adjoint, M. Jean CORVEZ, M. Arsène INIZAN, Mme Louisette LE ROUX, M. Pierre LE DILAVREC, M. Rémy LE MEUR, Mme Françoise NORMAND, M. Tanguy MORVAN, M. Jacques TILLY,

Absents : Mme Martine JAOUEN, Quatrième Adjoint, M. Romain QUERE, Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN, M. Michel LE ROY

Procurations : Mme Martine JAOUEN à M. Pierre MENEZ, M. Romain QUERE à Mme Martine CUEFF Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN à M. Pierre LE DILAVREC, M. Michel LE ROY à M. Daniel FUSTEC

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 Décembre 2003

Date de Publication : 10 Décembre 2003

Secrétaire : M. Pierre LE DILAVREC

Objet : Location terrains plan d'eau

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la Commune donne en location à titre précaire des terrains bordant le Plan d'Eau à :

- Mr Michel GOASDOUE, domicilié à Trogoarédec - PLOUGRAS
- Mme Louise LE COZ, domiciliée à Coatilan - PLOUGRAS
- Mr Jean Pierre LE SOMMIER, domicilié à Trogoarédec - PLOUGRAS

Comme convenu entre les parties, le prix de location est révisé chaque année.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide d'appliquer - 3,53 % au loyer 2002, conformément à l'arrêté du 29 Septembre 2003 de M. Le Préfet des Côtes d'Armor , ce qui donne un loyer 2003 de :

- | | |
|--------------------------|--------------|
| - Mr Michel GOASDOUE : | 83,55 Euros |
| - Mme Louise LE COZ : | 179,13 Euros |
| - Mr J.Pierre LE SOMMIER | 179,13 Euros |